



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 20 OCTOBRE 2020 A 19H00

L'an deux mille vingt et le mardi vingt octobre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

PRESENTS : Florence SANCHEZ – Henry Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL – Jean-Claude PAGNIER – Sonia REBOUL – Gérard ORTUNO – Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU – Marianne ARRIGO – Bruno VANDERMEERSCH – Gaëlle GUENAL – Pierre MARIEZ – Céline BRUN-GHALEM – Pierre CROS – Jenny ADGE-LAGALIE – Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT – Fabrice BARBE – Béatrice CECILLON –PINTENO – Jean-Marc DAUGA – André LOPEZ – Véronique PEYROTTE – Sylvain BARONE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE – Emmie CHARAYRON.

Etait absent excusé par procuration :

Sébastien CHAUZY a donné pouvoir à André LOPEZ

Le quorum est atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h02.

I / Nomination du secrétaire de séance : Sonia REBOUL

II/ Séance à huis-clos : la proposition de tenue à huis-clos de la séance est adoptée à l'unanimité compte-tenu des conditions sanitaires actuelles et de la configuration de la salle ne garantissant pas un respect de la distance physique.

III/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente : adopté à l'unanimité des membres.

IV/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance

1. ASSEMBLEE DELIBERANTE – Création des commissions municipales et désignation des membres
2. AFFAIRES GENERALES – Adhésion à l'agence technique départementale « Hérault Ingénierie »
3. AFFAIRES GENERALES – Adhésion à l'association départementale des communes forestières de l'Hérault
4. AFFAIRES GENERALES – Octroi de la protection fonctionnelle sollicitée par Madame le Maire
5. INTERCOMMUNALITE – Examen du rapport d'activités 2019 de Sète Agglopôle Méditerranée
6. ENVIRONNEMENT – Participation à l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale » de l'Office Français de la Biodiversité
7. ENVIRONNEMENT – Candidature au dispositif d'accompagnement pour la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier et énergétique du patrimoine bâti.
8. ENVIRONNEMENT – Mise en œuvre du dispositif participatif « permis de végétaliser »
9. RESSOURCES HUMAINES – Autorisation de principe relative au recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés au remplacement des agents publics

10. RESSOURCES HUMAINES – Autorisation de principe relative au recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier
11. RESSOURCES HUMAINES – Autorisation de principe relative au recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à une face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire
12. RESSOURCES HUMAINES – Créations de postes et Modification du tableau des emplois
13. URBANISME – Acquisition de la parcelle BO n°05 au lieu-dit « Les Cros »
14. PATRIMOINE – Conclusion d'un bail emphytéotique relative à la Chapelle des Pénitents Blancs entre l'Association d'Education Populaire Saint-Vincent et la Commune de Poussan

V/ Information sur les décisions du Maire :

Décision n° 2020-11 du 06/08/2020 : Affaire COMMUNE DE POUSSAN c/M. BOUSQUET- Mme SEGARRA – SCI DML – M. LEREST – Mme BERTHAUD – SCI SAMY – M. BOURILLON – M. PAGES BELTRAN – M. GARCIA

Pour la défense des droits et intérêts de la Commune auprès des instances juridictionnelles administratives (Tribunal administratif de Montpellier, Tribunal judiciaire de Montpellier, Cour administrative d'appel de Marseille et Conseil d'Etat) suite à la requête n°2018011 ;
Il a été décidé de confier à la SCP MARGALL-D'ALBENAS, avocats.

Décision n° 2020-12 du 08/08/2020 : Contrat de prestation de spectacle avec la Compagnie Bruitquicourt pour le Festival d'Arts et d'Agapes 2020

Dans le cadre de la fourniture d'un spectacle entièrement monté « Hamlet en 30 minutes » à l'occasion du Festival d'Arts et d'Agapes 2020 ;
Il a été décidé de verser une prestation d'un montant forfaitaire de 2005 € TTC (voyages et hébergements inclus) à la Compagnie Bruitquicourt.

Décision n° 2020-13 du 18/08/2020 : Contrat de prestation de spectacle avec la Société SmartFr pour le Festival d'Arts et d'Agapes 2020

Dans le cadre de la fourniture d'un spectacle entièrement monté « spectacle participatif autour de machines à écrire poétique et farfelues » à l'occasion du Festival d'Arts et d'Agapes 2020 ;
Il a été décidé de verser une prestation d'un montant forfaitaire de 950 € TTC (voyages et hébergements inclus) à la Société SMartFr >> *La prestation a été annulée.*

Décision n° 2020-14 du 01/10/2020 : Contrat de prestation de spectacle avec la Compagnie Mungo pour le Festival d'Arts et d'Agapes 2020

Dans le cadre de la fourniture d'un spectacle entièrement monté « « Si on sème, le paradis c'est ici ! conférence de Ghislaine Berthion sur le mouvement Incroyables comestibles » à l'occasion du Festival d'Arts et d'Agapes 2020 ;
Il a été décidé de verser une prestation d'un montant forfaitaire de 732 € nets (association non soumise à TVA article 293B CGI) (déplacement et repas inclus) à la Compagnie Mungo.

Décision n° 2020-15 du 05/10/2020 : Affaire COMMUNE DE POUSSAN c/ ESPINAS Thérèse

Pour la défense des droits et intérêts de la Commune, concernant le contentieux qui l'oppose à Madame ESPINAS Thérèse, auprès des juridictions compétentes
Il a été décidé de confier à la SCP MARGALL-D'ALBENAS, avocats.

Décision n° 2020-16 du 15/10/2020 : Convention de prestation de service avec la société Pygmasoft – Editeur de Thau-Info

Dans le cadre de faire connaître les services et équipements municipaux à la population ainsi que les événements culturels, sportifs et autres organisés à travers la plateforme d'information numérique ;

Il a été décidé de conventionner avec la société Pygmasoft – Editeur de Thau-Info pour un montant de 3000 euros TTC à compter du 1^{er} septembre 2020, pour une durée d'un an.

RAPPORT N° 1 : Assemblées délibérante – création des commissions municipales et désignation des membres

Rapporteur : Mme le Maire

Le Conseil municipal approuve à **L'UNANIMITE** la création de treize et la nomination des membres la composant

Commission Travaux	M. BARBE M. BERNABEU M. BONNEAU M. MARIEZ M. ORTUNO M. VANDERMEERSCH	Mme GRANIER Mme PEYROTTE
Commission Urbanisme	M. BONNEAU M. DAUGA M. HERNANDEZ M. MARIEZ M. ORTUNO M. VANDERMEERSCH	M. LOPEZ M. BARONE
Commission Sécurité	M. BARNE M. BERNABEU M. BONNEAU M. HERNANDEZ Mme LACANAL Mme MICHEL	M. LOPEZ M. CHAUZY
Commission Finances	M. BONNEAU M. HERNANDEZ M. MARIEZ M. ORTUNO M. REBOUL M. VANDERMEERSCH	M. BORDENAVE Mme PEYROTTE
Commission Ressources Humaines	Mme ADGE-LAGALIE Mme BARTHELEMY M. BONNEAU Mme LAMBERT Mme MICHEL Mme REBOUL	Mme GRANIER Mme PEYROTTE
Commission Enfance, Jeunesse, Scolaire	M. ADGE Mme BARTHELEMY Mme BRUN-GHALEM Mme LAMBERT Mme REBOUL M. PAGNIER	M. CHAUZY M. BORDENAVE
Commission Environnement, Transition écologique, Agriculture et Cadre de vie	Mme ADGE-LAGALIE Mme BARTHELEMY Mme CECILLON-PINTENO M. DAUGA M. MARIEZ M. VANDERMEERSCH	M. BARONE M. LOPEZ
Commission Economie locale	M. BONNEAU Mme BARTHELEMY	M. BORDENAVE Mme GRANIER

	Mme GUENAL Mme MICHEL M. ORTUNO M. VANDERMEERSCH	
Commission Festivités	M. ADGE Mme ARRIGO Mme GUENAL Mme CELLION-PINTENO Mme LAMBERT M. PAGNIER	Mme CHARAYRON Mme GRANIER
Commission Sports	M. ADGE M. BARBE Mme CECILLON-PINTENO M. DAUGA Mme LACANAL M. PAGNIER	Mme CHARAYRON M. CHAUZY
Commission Culture, Patrimoine, Anciens Combattants	M. BERNABEU M. BONNEAU Mme BARTHELEMY M. CROS Mme GUENAL Mme LACANAL	M. BARONE Mme PEYROTTE
Commission Communication, Citoyenneté	M. BERNABEU Mme CECILLON-PINTENO M. CROS Mme GUENAL M. ORTUNO M. VANDERMEERSCH	M. CHAUZY M. LOPEZ
Commission Vie associative	M. ADGE Mme ARRIGO Mme CECILLON-PINTENO Mme GUENAL Mme LAMBERT M. PAGNIER	Mme CHARAYRON Mme GRANIER

RAPPORT N° 2 : Affaires générales – Adhésion à l’agence technique départementale « Hérault Ingénierie »

Rapporteur : M. Gérard ORTUNO

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** l’adhésion à l’agence technique départementale « Hérault Ingénierie ».

RAPPORT N° 3 : Affaires générales – adhésion à l’association départementale des communes forestières de l’Hérault

Rapporteur : M. Pierre MARIEZ

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** l’adhésion à l’association départementale des communes forestières de l’Hérault.

RAPPORT N° 4 : Affaires générales – Octroi de la protection fonctionnelle sollicitée par Madame le Maire

Rapporteur : M. Henry-Paul BONNEAU

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** l’octroi de la protection fonctionnelle sollicitée par Madame le Maire.

RAPPORT N° 5 : Intercommunalité - Examen du rapport d'activités 2019 de Sète Agglopôle Méditerranée.

Rapporteur : M. Bruno VANDERMEERSCH

Le Conseil municipal prend acte **A L'UNANIMITE** du rapport d'activités de l'année 2019 de Sète Agglopôle Méditerranée.

RAPPORT N° 6 : Environnement – Participation à l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale » de l'Office français de la Biodiversité.

Rapporteur : M. Pierre MARIEZ

Le Conseil municipal valide à **LA MAJORITE (7 abstentions : LOPEZ – PEYROTTE – BARONE - GRANIER – BORDENAVE – CHARAYRON – CHAUZY)** l'engagement de la commune dans le projet de l'Atlas de la Biodiversité Communale de l'Office français de la Biodiversité.

RAPPORT N° 7 : Environnement – Candidature au dispositif d'accompagnement pour la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier et énergétique du patrimoine bâti.

Rapporteur : M. Jean-Marc DAUGA

Le Conseil municipal valide **A L'UNANIMITE** la candidature de la Commune de Poussan à l'appel à projets régional lancé par la Région Occitanie auprès des collectivités volontaires pour l'accompagnement dans la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier et énergétique du patrimoine bâti.

RAPPORT N° 8 : Environnement – Mise en œuvre du dispositif participatif du « permis de végétaliser »

Rapporteur : M. Pierre MARIEZ

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** la mise en œuvre du dispositif du permis de végétaliser sur la Commune de Poussan.

RAPPORT N° 9 : Ressources humaines – Autorisation de principe relative au recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés au remplacement des agents publics

Rapporteur : Mme Fabienne MICHEL

Le Conseil municipal autorise **A L'UNANIMITE** Madame le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, des agents contractuels sur des emplois permanents pour des besoins liés au remplacement temporaire de fonctionnaire ou d'agents contractuels, sur l'ensemble des cadres d'emploi que compte le tableau des emplois.

RAPPORT N° 10 : Ressources humaines – Autorisation de principe relative au recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier.

Rapporteur : Mme Fabienne MICHEL

Le Conseil municipal autorise **A L'UNANIMITE** Madame le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3-I-1° et 3-I-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier.

RAPPORT N° 11 : Ressources humaines – Autorisation de principe relative au recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Rapporteur : Mme Fabienne MICHEL

Le Conseil municipal autorise **A L'UNANIMITE** Madame le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, des agents contractuels sur des emplois permanents pour faire face à un besoin lié à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

RAPPORT N° 12 : Ressources humaines – Créations de postes et modification du tableau des emplois.

Rapporteur : Mme Fabienne MICHEL

Le Conseil municipal adopte **A L'UNANIMITE** la modification du tableau des emplois avec la création des postes suivants à effet immédiat :

- Filière police :
 - 2 postes, brigadier de police municipale, à temps complet, catégorie C
 - 1 poste, brigadier-chef principal, à temps complet, catégorie C
- Filière technique :
 - 3 postes, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet, catégorie C
- Filière animation ;
 - 1 poste, adjoint d'animation, à temps complet, catégorie C

RAPPORT N° 13 : Urbanisme – Acquisition de la parcelle BO n° 05 au lieudit « Les Cros »

Rapporteur : M. Henry-Paul BONNEAU

Le Conseil municipal décide **A L'UNANIMITE** l'acquisition de parcelle BO n° 05 pour un montant de 4 370 euros

RAPPORT N° 14 : Patrimoine – Conclusion d'un bail emphytéotique relative à la Chapelle des Pénitents Blanc entre l'Association d'Education Populaire Saint-Vincent et la Commune de POUSSAN.

Rapporteur : M. Michel BERNABEU

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** la convention de bail emphytéotique relative à la Chapelle des Pénitents Blancs entre l'Association d'Education Populaire Saint-Vincent et la Commune de Poussan.

Madame le Maire clôture la séance du Conseil municipal à 22h20.

Madame le Maire


Florence SANCHEZ



Le secrétaire de séance


Sonia REBOUL

